

Bruges le 23 Mai 1932

Journ. Entrées
24 Mai 1932
N° 1815

Lettre de M. C. TULPINCK à M. Georges CHKLAVER. Paris.

Cher Monsieur,

Je reçois ce matin une lettre de Mme de Vaux-Phalipau dont vous connaissez la teneur. Je vous expose la situation en vous priant de faire au mieux:

La Ville demande une pièce authentique avec conditions précises et complètes, le tout signé et daté. Par mon entremise, le collège en possession de cette ~~lettre~~ pièce ~~xxxxx~~ examinera la proposition, la renverra à la Commission des Beaux-Arts qui la soumettra à la Commission du Musée. Les Rapports reviendront au Collège qui avec son avis saisira le Conseil Communal seul apte à décider.

Entretiens, je m'emploierai à chercher un local. Il faudra probablement établir un devis d'aménagement dont le montant figurera au budget de 1933. Nous sommes à la veille des élections—dès ce moment, les discussions sont très vives.

Je ne suis pas autorisé à aller au-delà d'un examen très bienveillant. L'Exposition seule des oeuvres de M. de Roerich déterminera les meilleures conditions de présentation et fixera les surfaces, car vous remarquerez que nous ne savons rien à ce sujet.

Dans ces conditions, il est de toute correction que je m'abstienne de donner une certitude en l'air et use de pouvoir que je n'ai pas. Je puis donner l'assurance que les tableaux seront sous ma garde pendant et après l'Exposition., jusqu'au moment de leur entrée dans un bâtiment communal, pour autant que je puisse préjuger de la décision d'un corps collectif.

Je confirme ma lettre du 13 écoulé, et je prie M. de Roerich de bien vouloir envoyer à l'Exposition les tableaux qu'il désire. Si j'ai l'honneur de jouir de sa confiance, qu'il veuille m'autoriser à négocier, pièces authentiques à l'appui. Je laisse à votre appréciation d'y prévoir si le Conservatoire et les honneurs à y faire me seraient confiés ou s'ils tomberaient dans les attributions d'un fonctionnaire communal, ce point importe également à l'Administration Communale.

Tout ceci est le résumé d'entretiens et d'expérience personnelle car j'ai pu négocier et procurer à la Ville un don très important d'oeuvres d'art et cela a duré six mois en temps normal. En attendant, que faut-il faire? La Presse a annoncé l'Exposition des tableaux Roerich, moi-même j'en ai fait état à Bruxelles devant de TRES GRANDS PERSONNAGES. Dois-je renoncer—après une lutte homérique— à la salle et aux objets destinés à encadrer les tableaux? Je vous prie de me fixer au plus tôt car nul ne peut surmonter ou changer ces méthodes— pas plus le Bourgmestre qu'un autre— et vu l'urgence, il me paraît que la décision vous appartient.

Avec tous mes sentiments les meilleurs—

(signé) C. Tulpinck

P.S. Les affiches sont à l'agence des Wagons-Lits.

Pour copie conforme
Georges Chklaver

(suite à la lettre de M. Tulpinck du 23 Mai 1932-)

2

Réponse confidentielle-

Après les démarches amorcées, que pourrait-il advenir de la décoration si les tableaux ne seraient pas à l'Exposition?

D'autre part, la décoration même doit coopérer à l'attribution d'un local permanent qui doit entraîner des dépenses d'aménagement et de conciergerie au budget de la ville.

(EXTRAITS du Rapport "URGENT" de M. C. Tulpinck- BRUGES, le 20 Mai-1932)

-----J'ai soutenu une bataille, avec, à mes côtés, le Ministre de la Guerre et M. le Gouverneur, pour obtenir une belle salle qui, en l'honneur de M. de Roerich, doit être décorée de meubles anciens de façon à les encadrer dignement. Or, le retrait de la promesse, rend la bataille sans objet, ruine à jamais mon crédit, et froissera pour toujours les personnalités qui m'honorent de leur amitié. Toutes les démarches ultérieures se heurteront à des froideurs. Mais il reste un point de la plus haute gravité. Dans le dessein de préparer la décoration de M. de Roerich, et d'exalter son oeuvre, j'ai prévenu S.M. la Reine, mais si M. de Roerich maintient sa décision, la dépêche doit être rédigée de manière que je puisse la soumettre à l'entourage de Sa Majesté.

-----Quant aux Administrations, Ministre de la Guerre, Gouverneur, etc... je devrais vous demander l'autorisation de soumettre la correspondance à leur appréciation, car pour me faire plaisir, on a été jusqu'à bousculer- à grands frais- toute l'organisation du Recrutement Militaire.

(signé) Tulpinck

*Pour copie conforme
Georges Anslaver*

Copy

4454

Paris le 22 Mars 1933

Monsieur C. TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
1 rue Wallone
BRUGES (Belgique)

Cher Monsieur Alpinck,

Votre importante communication du 13 Février, à l'adresse de Monsieur Nicolas de ROERICH et du 26 Février à celle de Madame de VAUX-PHALIPAU ontait l'objet de nos délibérations les plus attentives. En effet, ces lettres contiennent une série de points de la plus haute importance pour notre Oeuvre. C'est en raison de la gravité même des questions soulevées que nous avons différé quelque peu notre réponse, d'autant plus que nous désirions avoir l'avis de Monsieur le Professeur de Roerich. Donc, après m'être concerté avec Madame Vaux-Phalipau, et Monsieur le Baron de TAUBE, je suis en mesure de vous donner quelques renseignements sur les points en question:

(1)- Nous sommes avec plaisir que le Gouvernement Belge continue à se montrer favorable à l'égard de l'idée même du Pacte. Dans ses communications confidentielles, Monsieur MUUIS n'a pas manqué d'affirmer l'attitude favorable du Ministère Belge des Affaires Etrangères. Les mêmes dispositions ont été confirmées par l'Ambassade de Belgique à Paris lors de ma visite et de la remise du Memorandum. D'une part, nous ne sommes pas surpris des résultats des premiers sondages effectués par le Gouvernement Belge à Genève. Déjà, lors de mes séjours successifs au Siège de la Société des Nations, j'avais recueilli des échos des critiques dirigées contre le Pacte par certains Membres influents du Conseil. Je me suis efforcé de les réfuter, et je crois avoir réussi à convaincre les Représentants d'un certain nombre de pays. Bien entendu, les autres Membres de notre Comité sont employés à cette besogne et nous pouvons maintenant compter sur des appuis importants. Afin d'encourager le Ministère Belge des Affaires Etrangères dans ses démarches, nous avons donc décidé de soumettre un memorandum sur le Pacte aux Représentants des Gouvernements que nous présumons amicalement disposés à l'égard du Pacte. Nous adresserons donc une note identique aux Ambassades

et Légations de ces pays. Il serait désirable que l'Union Internationale pour le Pacte Roerich adressât également au même moment une note à peu près identique aux Ambassades et Légations des mêmes pays à Bruxelles, ainsi notre action diplomatique continuerait à se développer parallèlement en vue de promouvoir le Pacte. Nous vous enverrons le projet de cette note. Nous croyons qu'on pourrait faire appel aux pays suivants :

Norvège-	Estonie	Tchécoslovaquie	Bulgarie	Pays-Bas
Suède	Lithuanie	Yugoslavie	Perse	Suisse
Danemark	Lettonie	Grèce	Japon	Finlande

Pour les Etats-Unis d'Amérique, et les autres pays du Nouveau Monde, la question reste réservée. Nous croyons qu'il appartiendra à nos Amis de New-York, qui ont réussi à nouer des rapports amicaux avec le Gouvernement de Mr Franklin ROOSEVELT, d'agir à cet effet. Enfin, pour ce qui concerne l'Allemagne, nous attendrons votre avis, vu que vous avez été à plusieurs reprises en rapports avec les représentants de ce pays à Bruxelles tandis que nous n'avons eu encore aucune communication de la part de l'Ambassade d'Allemagne à Paris. Bien entendu, nous nous réservons de faire une démarche personnelle auprès du Ministère Français de Affaires Etrangères à Paris.

(2)- La Conférence de Bruxelles, en liaison avec l'Union des Villes nous paraît tout à fait opportune. Nous avons été heureux d'apprendre que M. Kalf a pris sur lui de faire connaître le Pacte aux Pays-Bas.

(3)- C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris les différents dons faits à la Fondation de Bruges, notamment de la part de la Tchécoslovaquie et des Pays-Bas.

(4)- Nous espérons pouvoir remettre le mois prochain entre les mains de S.E. le Nonce à Paris un tableau destiné à Sa Sainteté le Pape. A ce moment, nous espérons pouvoir intéresser à l'idée du Pacte la Nonciature, et, par son intermédiaire, les autorités pontificales.

(5)- Votre lettre adressée à Monsieur le Professeur de ROERICH, et dont il a bien voulu nous communiquer la teneur, donne un exposé complet des magnifiques efforts accomplis à Bruges sous votre direction éclairée, en vue de développer la Fondation et de promouvoir le Pacte. Nous vous adressons encore une fois nos félicitations les plus sincères pour tous les résultats acquis.

La question financière a, bien entendu, retenu l'attention de Monsieur de ROERICH et la nôtre. A ce propos, nous devons vous rappeler tout d'abord que lors de la remise des tableaux de Monsieur de Roerich à la Fondation et de la signature de l'acte y relatif, Madame de Vaux-Phalipau a déclaré devant les Membres du Comité de Bruges que la Fondation devait être une Institution absolument indépendante, et qu'on ne pouvait compter sur un appui financier des Institutions Roerich des Etats-Unis. En effet, la Fondation profitera avant tout à la Ville de Bruges et à la Belgique; c'est une Institution Belge, née exclusivement à l'initiative Belge; par conséquent, il semble que c'est à la ville de Bruges, à la province de la Flandre Occidentale, et à la Nation Belge qu'incombe en premier lieu le soin de maintenir cette Institution. Il faut tenir compte du prestige nouveau que cette Fondation apportera à votre Ville, à l'intensification du mouvement touristique, etc... Les 18 tableaux de Monsieur de Roerich, constituent déjà un don de première importance et d'une très grande valeur. La Ville vous donnera

sans doute la jouissance de l'immeuble. Il semble que dans l'intérêt même de Bruges le Collège des Bourgmestres et Echevins devrait pourvoir à l'éclairage et au chauffage de l'immeuble. Quant au Gardien, étant retraité de la Police Municipale, il recevra donc une pension; comme en plus, il jouira du logement gratuit dans l'immeuble, ainsi que du chauffage et de l'éclairage, il ne nous semble pas nécessaire de lui attribuer une allocation spéciale, d'autant plus qu'il bénéficiera de rétributions diverses de la part des visiteurs du Musée. D'ailleurs le prix d'entrée constituera sans doute une source de revenus-modeste sans doute- mais cependant non négligeable pour le Musée.

A cet effet, il serait de toute nécessité d'établir un devis ou budget comportant des chiffres très exactement vérifiés qui permettraient de se rendre compte des nécessités financières de la Fondation. Ces chiffres ne sont pas mentionnés dans votre lettre à Monsieur de Roerich. Nous estimons que le budget de la Fondation se montera en somme à très peu de choses, et que la ville de Bruges, eu égard aux avantages qu'elle retirera de l'existence même du nouveau Musée, pourra assurer sans difficulté les crédits nécessaires.

Vous dites que les avantages consentis déjà par la ville représentent une somme globale de 25 mille francs belges. Nous croyons qu'avec quelques milliers de francs de plus, on pourra assurer le fonctionnement de la Fondation.

Il serait tout à fait inopportun, nous en sommes convaincus, de s'adresser actuellement, soit au Conseil des Trustees, soit aux Institutions culturelles américaines, et aux philanthropes de ce pays, car vous n'êtes pas sans ignorer la crise extrêmement grave que traversent les Etats-Unis. Il y a dans ce pays 12 millions de chômeurs et plus de 50 millions de citoyens ont vu leurs revenus décroître dans des proportions formidables. L'opinion publique contrôle avec la plus grande attention l'emploi des deniers publics et des fonds de bienfaisance et on ne comprendrait pas que de l'argent américain soit envoyé en ce moment pour alimenter une nouvelle Institution étrangère dont tout le bénéfice rejallirait exclusivement sur *du* pays étranger. En lançant un appel de ce genre en ce moment, on risquerait même de s'attirer l'animosité de l'opinion publique américaine et du nouveau Gouvernement de Washington. Peut-être lorsque des temps plus prospères seront revenus, pourra-t-on faire appel à la générosité américaine mais en toute conscience on ne peut y songer en ce moment. La Belgique, et, à cet égard vous avez été le plus admirable Représentant de votre pays, a courageusement pris sur elle l'initiative de la Fondation de Bruges, nous ne doutons pas qu'elle fera honneur à cette initiative, et soutiendra la nouvelle Institution, qui deviendra *un* centre de rayonnement pour toute l'Europe et pour le Monde entier. Afin de pouvoir juger de l'ensemble de la situation financière, ne croyez-vous pas qu'il serait utile de donner- néserait-ce que succinctement- un état des recettes et des dépenses des années 1931 et 1932, au cours desquelles nos Institutions ont réussi à appuyer financièrement vos efforts? Des renseignements précis sur les deux conférences et l'Exposition de 1932, inciteraient peut-être un donateur américain à renouveler son geste à l'avenir; c'est là une possibilité qu'il ne faut pas perdre de vue. Les comptes-rendus en question pourraient ;à cet égard, rendre service.

Je termine ce long exposé en vous adressant encore une fois nos meilleurs vœux de succès et en vous réitérant nos remerciements pour tous les résultats acquis grâce à votre infatigable activité.

Je vous prie, Cher Monsieur Tulpinck de présenter mes respectueux hommages à Madame Tulpinck et d'agréer l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués,

signé/ Georges Chklaver

P.S. En réponse à ma lettre, M. Mario Roustan, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, m'écrit qu'il viendra me voir dans quelques jours pour me parler d'une nouvelle idée qu'il a pour la propagande du Pacte.

6

Copie
Dr. Chklover to M. Tulpinck

4493-

Paris le 7 Avril 1933

Monsieur Camille TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
1 rue Wallons
BRUGES (Belgique)

Cher Monsieur Tulpinck,

J'ai bien reçu votre lettre du 24 Mars dont je vous remercie. D'autre part, Monsieur de Roerich m'a fait parvenir copie de votre lettre du 15 Février, adressée au Président du Conseil des Trustees.

Je suis très heureux d'apprendre les progrès accomplis par l'Union Internationale pour le Pacte Roerich sous votre direction éclairée. Monsieur de Roerich, ainsi que Monsieur Horsch, désiraient que la suite des négociations relatives à l'Union, se poursuive entre elle et le Centre Européen, spécialement mandaté à cet effet, ce dernier étant plus au courant de la situation en Europe - sans parler de la difficulté que l'on éprouve à Naggar et à New-York à faire dactylographier des lettres en Français.

Donc je vous donne ci-près un aperçu de la situation, en accord avec Madame de Vaux-Phalipan et M. le Baron de Taube, et suivant aussi les directives reçues de Monsieur le Professeur de Roerich et du Conseil des Trustees:-

(1)- Nous avons été peiné d'apprendre le refus du Gouvernement Belge en ce qui concerne les démarches diplomatiques à entreprendre auprès de la Société des Nations pour faire aboutir le Pacte Roerich. Les raisons invoquées ne nous paraissent pas décisives. La plupart d'entre elles ont été réfutées dans la déclaration que j'ai publiée dans le "Messager d'Athènes". Du point de vue technique militaire, on peut objecter à ces arguments que les établissements de la Croix Rouge se trouvent exactement dans la même situation vis à vis du bombardement à longue distance, ou aériens, que les monuments historiques. L'idée que vous proposez de commencer une enquête auprès des Généraux en non activité, nous paraît excellente. Je pense que votre action dans ces milieux sera considérablement renforcée par l'avis intéressant de Monsieur le Maréchal Lyantey. Vous trouverez ci-joint copie de la lettre que le Maréchal a bien voulu adresser, à ma requête, à Mr Louis L.Horsch, où il déclare adhérer pleinement au Pacte Roerich. L'enquête auprès des Musées, Biblio-

(2)

thèques, etc, sera également très utile. Après les fêtes de Pâques, nous entreprendrons une série de démarches auprès des Ambassades et des Légations des Puissances Amies dans le sens indiqué dans ma lettre du 22 Mars.

(2)- Nous nous rendons compte de tous les succès remportés par vous à Bruges en ce qui concerne le développement de la Fondation Roerich. Nous savons aussi que ces succès sont dus à la haute estime dont vous jouissez dans votre pays; néanmoins, les dures nécessités de ce temps nous obligent à revenir sur les arguments développés dans ma lettre précédente; il ne nous semble pas possible, à l'heure actuelle, de demander quoique ce soit au public américain pour une œuvre étrangère. Peut-être trouverez-vous- c'est là une idée qui a été émise à la Séance du Comité du 24 Mars à Paris) des concours auprès d'amis de la Fondation à Bruges même. Certains membres du Comité de l'Union ne se seraient-ils pas proposés pour vous secourir dans votre effort gigantesque ?

(3)- Ainsi que je vous le disais dans ma précédente lettre, pour tout ce qui concerne les Etats-Unis, il faut laisser agir nos amis de New-York, qui ont précisément réussi à établir d'excellents rapports avec le nouveau Gouvernement. Il ne nous paraît donc pas opportun d'adresser directement un appel de Belgique à Monsieur le Président Roosevelt; il est préférable de laisser ce soin au Roerich museum, après que le terrain aura été préparé par une série d'entrevues personnelles entre M. le Président Horche et ses collaborateurs d'une part, et les Membres du Cabinet Roosevelt d'autre part.

(4)- Nous n'avons pas perdu de vue les démarches à Rome. A cet égard les renseignements que vous nous avez communiqués sur les relations entre le Saint Siège et le Gouvernement Italien sont particulièrement précieux; seulement M. le Baron de Tambe a été obligé de se rendre à nouveau à Berlin, et par conséquent les démarches en question se trouvent ajournées.

(6)- Nous vous félicitons de l'obtention de la franchise douanière que Monsieur le Ministre Jaspar vous a accordée; c'est en effet un succès remarquable, et qui est dû encore une fois exclusivement à votre autorité personnelle.

(7)- Veuillez agréer nos remerciements les plus chaleureux pour ce que vous avez fait en ce qui concerne les décorations. Ci-joint je vous retourne les originaux des deux lettres du Ministère. Au cours des négociations que nous aurons à conduire avec le Ministère des Affaires Etrangères de France au sujet du Pacte, nous nous efforcerons de soulever la question de distinction à accorder à Bruges.

(8)- Nous attendons avec intérêt le Bulletin Officiel des Commissions d'Art et d'Archéologie où sera publiée notre communication. Monsieur le Sénateur Roustan n'est pas encore venu. Je lui parlerai de l'Association de la Jeunesse. En vous remerciant de votre aimable lettre, et en vous priant de bien vouloir transmettre mes hommages à Madame Tulpinck, je vous prie de croire, Cher Monsieur Tulpinck, à mes sentiments bien cordialement dévoués,

(signé) George Chklaver
Secrétaire Général.

Copie

4541

Paris le 12 Mai 1933

Monsieur C. TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
BRUGES

Cher Monsieur Tulpinck,

Nous avons longuement délibéré sur les diverses informations contenues dans votre aimable lettre du 18 Avril, et nous avons communiqué à ce sujet avec Monsieur le Professeur de Roerich, ainsi qu'avec le Conseil des Trustees à New-York. Notre Cher Maître, d'une part, et le Conseil des Trustees d'autre part ont expressément mandaté le Centre Européen pour éclaircir et résoudre, autant que possible, les questions qui se posent relativement à l'Union Internationale pour le Pacte Roerich et la Fondation de Bruges. Bien entendu, nous sommes tous inspirés par le désir de collaborer aussi étroitement que possible au développement de ces deux Institutions, sous votre haute direction. En effet, nous sommes profondément reconnaissants des services éminents que vous avez bénévolement rendus à la cause du Pacte Roerich; mais il faut se rendre compte que le Pacte a été conçu en Amérique, rédigé en France, et qu'il avait déjà été lancé dans le Monde à l'époque où l'action à Bruges a commencé. Il faut enfin ne pas oublier que les Institutions Roerich poursuivent des tâches très vastes et très variées, dont le Pacte ne représente qu'un seul côté; ainsi, par exemple, l'Institut Roerich de l'Himalaya absorbe une part considérable de l'attention et de l'énergie des Dirigeants de nos Institutions. Il faut donc que toutes les activités s'harmonisent entre elles; c'est pourquoi, malgré toute l'importance que nous attribuons justement à Bruges, nous ne saurions concentrer tous les moyens des Institutions Roerich sur ce seul point. Vous savez que toutes les fois que cela a été possible, le Roerich Museum a généreusement appuyé, par des subventions élevées vos initiatives. A ce propos, je dois vous rappeler que la Fondation est une initiative purement Belge, et que Monsieur de Roerich avait envisagé seulement une salle dans un Musée ou dans un Edifice Municipal, ce qui n'aurait entraîné aucun frais. Pour ce qui est des comptes-rendus des deux Conférences que demande New-York, ils se rapportent aussi à la répartition des sommes envoyées d'Amérique, dont on a besoin pour se justifier vis à vis des donateurs américains. ~~Il s'agit~~ Afin d'arriver à une solution pratique, on pourrait essayer

de s'adresser à M. Theophile Schneider, Président de la "Ligue Universelle de Culture" à New-York, qui, je crois, vous a déjà fait des offres de collaboration. En même temps, il ne faut pas perdre de vue la crise sans précédent que traversent les Etats-Unis, la chute du dollar, etc...circonstances qui devraient inciter les Institutions Belges à chercher dans leur pays même les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels.

Nous croyons qu'il serait de bonne politique de s'en tenir actuellement à l'immeuble de la Place Van Eyck proposé par la Ville, car un immeuble plus vaste entraînerait des frais encore plus considérables.

Vous mentionnez dans votre lettre le message de Mr Louis L.Horch, Président du Roerich Museum, qui exprime ses sentiments d'amitié et de confiante collaboration. Croyez bien que nous sommes tous animés des mêmes sentiments, et que, bien entendu, nous sommes loins de penser à une critique quelconque ; tout au contraire, nous avons toujours eu pour vous et les résultats que vous avez obtenus, la plus sincère et la plus profonde admiration. Vous dites vous-mêmes que les lettres de notre illustre Maître sont, elles aussi, pleines d'optimisme et de cordialité. C'est dans cet esprit, et dans le désir d'aboutir à des solutions pratiques que nous vous prions de prendre en considération les suggestions que nous vous communiquons.

Revenant à la question d'un Comité à Bruges qui vous seconderait du point de vue financier, et aussi du point de vue du travail matériel que vous avez, jusqu'à présent été seul à assurer, nous pensons que vous pourriez peut-être vous adresser à d'autres amis, puisque les personnes mentionnées d'abord sont restées, d'après vos renseignements, indifférentes à votre appel.

M. le Baron de Taube est parti pour Berlin ces jours-ci. A son retour, nous aurons des nouvelles précises de ce côté. Vous avez dû recevoir copie de la lettre de M. le Maréchal Hubert Lyauté, exprimant sa pleine adhésion au Pacte. C'est là un acte important du côté Français, et vous pourriez, je pense largement utiliser cette lettre, notamment auprès des militaires belges.

Etant donné le refus du Gouvernement belge de prendre sur lui la présentation du Pacte à Genève, croyez-vous qu'il serait opportun, néanmoins, de faire la démarche envisagée auprès du Corps Diplomatique accrédité à Bruxelles ? (envoi d'une lettre circulaire) Si vous répondez à cette question par l'affirmative, nous sommes tout prêts à suivre la voie indiquée et à vous seconder; sinon, la même démarche pourrait être entreprise par le Centre Européen auprès du Corps Diplomatique accrédité à Paris.

Le N° de la Revue de Droit International contenant mon article sur le Mouvement en faveur du Pacte Roerich " vient de paraître; je vous enverrai des tirages à part de cet article, où, comme vous le verrez, je rends un hommage mérité à l'Union et à vous-même personnellement.

Tous nos amis me chargent de vous transmettre leurs meilleures salutations. Je vous prie de présenter mes hommages à Madame Tulpinck, et de croire, Cher Monsieur Tulpinck, à mes sentiments bien cordialement dévoués,

Signé / *Georges Chklaver*
Secrétaire Général.

Naagor
10

4564

Paris le 30 Mai 1933

Monsieur C. TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
BRUGES.

Cher Monsieur Tulpinck,

Votre lettre du 17 Mai a, comme les précédentes, été soigneusement étudiée ici, afin de trouver, autant que possible, des solutions aux divers problèmes qui se posent devant nous. Il importe surtout d'arriver à une situation nette. Je dois donc vous déclarer encore une fois qu'il n'est pas concevable, dans l'état actuel des choses, de s'adresser au public américain pour soutenir une institution étrangère due à une initiative également étrangère et indépendante de toute intervention américaine. Les subsides qui vous avaient été accordées par le Roerich Museum ne l'avaient été que pour une seule fois, et non pas à titre de versement périodique; de cela, il n'a jamais été question; donc, le Roerich Museum n'avait pas à vous prévenir de la cessation de ses versements, car jamais il n'avait promis de les continuer. Monsieur le Président HERCH m'a fait parvenir copie de la lettre qu'il vous a adressée le 28 Février, et qui ne contient, non plus, aucun engagement; d'ailleurs, il aurait été absolument impossible à nos amis de solliciter des dons américains; s'ils l'avaient fait, ils se seraient exposés au déplaisir du Gouvernement américain et de l'opinion publique de leur pays. L'Union Internationale pour le Pacte Roerich ne porte pas d'étiquette américaine, et nous ne voyons pas pourquoi vous devriez en "quémander" une - selon votre expression. Votre Union porte une étiquette belge qu'elle doit conserver, tout comme le nom de notre illustre Maître, et Initiateur du Pacte. Il faut donc, soit revenir à l'idée première de Monsieur de Roerich, c'est-à-dire l'installation d'une pièce réservée à ses tableaux dans un Musée ou Monument Municipal de Bruges, soit aménager la Fondation dans l'immeuble de la Place Van Nyck, avec des ressources belges. Pour les généraux belges, je pense, comme vous, qu'il faut leur laisser toute liberté d'appréciation, néanmoins, l'opinion autorisée de leurs collègues français peut avoir une certaine importance; c'est pourquoi je vous ai envoyé copie de la lettre de M. le Maréchal Ignatkev.

Dans le désir de travailler en plein accord avec vous, nous consentons à ce que la lettre circulaire aux Chefs de Missions Diplomatiques soit adressée de Bruges. Je vous envoie ci-près le modèle de lettre, mais il vous faudra le donner à dactylographier à Bruges, et vous voudrez bien me faire savoir la date de l'envoi de cette circulaire, ainsi que la liste des Ambassadeurs et Ministres Plénipotentiaires auxquels elle sera adressée.

Nous continuons nos démarches ici; le Nonce Apostolique a visité le Centre Européen et a exprimé sa sympathie pour le Pacte. J'ai également de nouvelles assurances de sympathie de la part de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie, de la Lithuanie, de la Turquie et de la Perse. La France n'est nullement indifférente; tout au contraire: nous avons obtenu par deux fois la participation officielle du Gouvernement français à la Conférence de Bruges; la France a été à la première place par le nombre de ses envois à l'Exposition des Villes d'Art. Tout ceci a été le résultat de la bienveillance du Gouvernement de la République à l'égard de Monsieur de Roerich, de ses initiatives, et du Centre Européen. Si le Gouvernement français n'a pas formellement pris position à l'égard du Pacte, c'est tout simplement parcequ'il attendait la démarche belge auprès du Conseil de la Société des Nations, désirant laisser cet honneur à la Belgique amie et alliée. Puisque le Cabinet de Bruxelles n'a pas cru devoir entrer dans cette voie, nous entreprendrons des démarches directes auprès du Ministère des Affaires Etrangères ici, dès que l'Ambassade de France à Bruxelles aura transmis votre lettre circulaire.

Le Centre Européen s'est toujours efforcé de vous seconder en toutes choses, et vous savez combien nous avons été heureux de pouvoir obtenir pour vous, du Gouvernement Grec, un poste honorifique. Je suis très content d'apprendre que votre rapport sera discuté à la prochaine Assemblée Générale de la Commission Royale des Monuments, dont S.A.R. Le Duc de Brabant vient d'être nommé Président d'Honneur. Ce geste montre encore une fois la sollicitude de la Belgique pour tout ce qui concerne le patrimoine de la Culture Humaine. Vous avez déjà reçu sans doute ma brochure: "Mouvement en faveur du Pacte Roerich." où j'ai tâché de rendre un juste hommage à votre Pays et à vous-même. Un article sur les tableaux de Bruges, et sur l'Union, ainsi que votre nom, sont mentionnés, a paru dans la Revue Indoue "Dawn". Nous n'avons encore pas de nouvelles de M. Roustan. Pour ce qui concerne votre rapport vous pourrez l'envoyer aux personnalités suivantes:

M. Henri Verne- Directeur des Musées Nationaux- Musée du Louvre- (Paris 1er)
 M. Hackin, Conservateur du Musée Guimet- 6 Place d'Iéna- (Paris 16°)
 M. Roland Marcel - Directeur de la Bibliothèque Nationale- Rue de Richelieu (Paris 1)
 Monsieur le Directeur du Musée de la Malmaison- (Rueil- Seine et Oise)
 Monsieur le Conservateur du Musée du Château de Chantilly- (Chantilly- Oise)
 Monsieur le Directeur de la Bibliothèque de; l'Arsenal- (Quai de la Rapée- Paris 4°)
 Monsieur le Directeur du Musée de Cluny- Boulevard Saint Michel (Paris 5°)

Nous continuons à penser qu'il serait de la plus haute utilité pour vous de constituer un Comité qui vous seconderait et ajouterait au prestige de l'Union; puisqu'il s'agit d'une Institution, il faut bien qu'elle ait un organe de Direction. Les Membres de ce Comité pourraient vous seconder de toutes manières dans votre lourde tâche. Si malgré des complications de la vie à Paris nous avons pu trouver des personnes qui, bénévolement, consacrent une partie de leur temps à notre Oeuvre, il doit être d'autant plus facile d'en trouver à Bruges. Ce n'est que parce que nous estimions pouvoir trouver à Bruges le milieu conscient et agissant sous votre impulsion que nous avons consenti à fixer le foyer d'action pour le Pacte dans votre Ville; en effet, pour les Américains notamment, cette décision paraissait assez singulière, car, selon eux, ce

c'est dans la capitale du pays que devrait être situé le centre d'action; cela aurait été naturel, même d'après le point de vue belge. Il faut donc qu'à cet égard Bruges continue à justifier le choix que nous avons fait, et qui ne peut qu'apporter des avantages moraux et matériels à votre belle Ville. Revenant à la question des comptes-rendus, je ne saurais exagérer l'importance d'avoir des rapports financiers précis sur les années 1931 et 1932 et sur les prévisions relatives à 1933 et 1934.

Je crois que c'est précisément parce que l'heure est assez sombre, qu'il faut se consacrer à l'idéal de Monsieur de Roerich, et je suis profondément convaincu de notre victoire finale.

Je vous prie, Cher Monsieur Tulpinck, de présenter mes respectueux hommages à Madame Tulpinck, et de me croire, votre bien cordialement dévoué,

Secrétaire Général.

ntons à ce que la
de Bruges. Je
onner à dactylogra-

Copie

4671

Paris le 25 Juillet 1933

Monsieur C. TULPINCK
1 rue Wallone
BRUGES.

Cher Monsieur Tulpinck,

Vous avez dû recevoir déjà la lettre de Monsieur le Professeur Nicolas de Roerich en date du 4 Juillet par laquelle il vous remercie de l'envoi du Bulletin de la Commission Royale d'Art et d'Archéologie. A New-York, on a également reçu ce Bulletin. Nous vous remercions aussi de nous en avoir adressé un exemplaire et nous sommes bien contents que le Président de la Commission Monsieur le ~~Dr~~ Chevalier Lagasse de Locht vous ait adressé ses félicitations.

Toutes les Associations Roerich ont manifesté récemment leurs sentiments d'indignation à l'occasion de la destruction à Petrograd d'un magnifique panneau du Maître (La Conquête de Kazan) Il serait peut-être utile que cet acte de vandalisme soit aussi flétri par l'Union Internationale pour le Pacte Roerich dont le but est précisément la préservation des Oeuvres d'art contre les assauts de la barbarie.

La Troisième Conférence Internationale pour le Pacte Roerich sera convoquée à Washington le 17 Novembre de cette année. Les milieux gouvernementaux américains sont très favorables à cette manifestation, et l'un des Membres influents du Cabinet du Président Roosevelt, Mr Wallace, Secrétaire à l'Agriculture, a adressé à cet effet une lettre très chaleureuse à Mr Louis L. Horch, Président du Roerich Museum. Toutes les Puissances ont été invitées à participer, par l'entremise de leurs Ambassadeurs et Ministres respectifs à Washington, à cette grande manifestation pour la Bannière de la Paix, manifestation qui est la continuation directe des deux Conférences de Bruges. Le Centre Européen du Roerich Museum fera tous ses efforts pour assurer une participation aussi large que possible des Puissances Européennes, des organisations Culturelles et des Personnalités éminentes à la Conférence

de Washington. Cette Conférence sera placée sous la Présidence d'Honneur de Monsieur et de Madame de ROERICH, et sous la Présidence effective de Mr Louis L. HORCH. Nous ne doutons pas que vous voudrez bien, Cher et Eminent Ami, contribuer, de votre côté, au succès de la conférence de Washington, car il s'agit de l'Œuvre commune que nous devons promouvoir par un travail commun. La Belgique, où la Bannière Roerich a flotté pour la première fois, tiendra sans doute à honneur de participer à la nouvelle Conférence. N'est-ce pas le cas de s'écrier que l'Union fait la Force. Nous espérons donc que l'Union Internationale pour le Pacte Roerich, sous votre Direction, s'inspirera de la devise nationale belge, et appuiera les efforts de nos amis américains et les nôtres en vue de franchir une nouvelle étape victorieuse dans la lutte pour le patrimoine sacré de l'Histoire et de l'Art.

Le Comité du Pacte Roerich, siégeant à Paris, est toujours d'avis qu'il serait urgent de constituer définitivement le Comité de la Fondation Roerich à Bruges et de faire paraître une annonce appropriée au *Moniteur Belge*. Il est également essentiel de connaître la décision des autorités communales en ce qui concerne le local. Les tableaux de Monsieur de ROERICH ne sauraient rester indéfiniment en suspens, sans que personne ne puisse les voir, et donc, sans utilité aucune. En se prolongeant, cette situation est susceptible d'amener le Conseil du Roerich Muséum à considérer un autre emploi pour ces tableaux, en les retirant provisoirement de Bruges. D'autre part, nous ne pouvons que répéter que dans les conditions financières actuelles, on ne saurait compter sur une subvention quelconque venant d'Amérique. La Fondation, du reste, n'a été créée qu'à la suite d'une initiative belge, tandis que l'idée première de Monsieur de ROERICH, à laquelle il a toujours continué à adhérer, était de placer les tableaux dans une Musée déjà existant à Bruges, ce qui n'aurait entraîné aucun frais. Il aurait suffi de dédier une salle aux tableaux en question, à l'instar de ce qui a été fait dans des Musées de nombreux pays où existent des Sections du Roerich Museum.

Nous espérons toutefois que toutes ces questions pourront être réglées à la satisfaction générale. Nous avons été très heureux d'apprendre le don du Gouvernement des Pays-Bas. La note aux vœux que nous avons préparée, devra être remise, je pense, après les vacances.

Je vous prie de présenter mes hommages à Madame Tulpinck, et de me croire, votre bien cordialement dévoué,

Signé Georges Chklaver
Secrétaire Général.

Copie

N° 4758

Paris, le 29 Septembre 1933

Monsieur Camille TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
1 Rue Wallonne
BRUGES (Belgique)

Cher Monsieur Tulpinck,

Je ne vous avais pas écrit depuis quelque temps, car je désirais être en mesure de vous donner des réponses précises aux questions que vous me posiez - après en avoir référé à Monsieur de Roerich et à New-York, et après avoir aussi discuté de la situation avec nos amis ici.

En premier lieu, je vous remercie de m'avoir communiqué les lettres émanant des Ministères de Bruxelles. De mon côté, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que Monsieur de Roerich a recommandé au Comité d'Organisation de la Conférence de Washington, de vous inclure comme Membre, en votre qualité de Président de l'Union Internationale pour le Pacte Roerich. Cette Conférence doit être considérée comme la continuation des deux Conférences de Bruges. Il serait donc naturel que l'Union Internationale pour le Pacte Roerich adressât un message à la Conférence de Washington. Dix pays ont déjà donné leur adhésion. Cependant on n'a encore aucune nouvelle du Gouvernement Belge. Peut-être pourriez-vous savoir par vos amis de Bruxelles s'il est dans les intentions de votre Gouvernement de participer à la Conférence. En raison de la haute autorité mo-

rale qui s'attache au nom de la Belgique, et en raison aussi du rôle que ce pays a joué - grâce à votre initiative - dans le mouvement en faveur du Pacte Roerich, il serait extrêmement désirable que l'Ambassadeur de Belgique à Washington, reçut des instructions lui permettant de prendre part à la Conférence. J'ai fait une démarche dans ce sens auprès de l'Ambassade de Belgique à Paris. La Conférence placée sous la présidence d'honneur de Monsieur et de Madame de Roerich, aura comme "Protecteur", l'Honorable Henry A. Wallace, Secrétaire de l'Agriculture du Cabinet Roosevelt, et comme Président "honoraire", le Sénateur Wagner, et Mr. Louis, Président du Roerich Museum, comme Président effectif.

On a accueilli à New-York avec beaucoup de sympathie votre proposition concernant une exposition des sites et monuments de Bruges, avec le concours des principaux artistes de votre ville. Le Roerich Museum serait tout disposé de prêter ses galeries à une exposition de ce genre qui, m'écrit Mr Horch, serait, très "attrayante" pour le public américain. Cependant le Musée ne saurait assumer actuellement les frais de transport, assurances, etc. Aussi faudrait-il demander aux artistes belges de couvrir les frais; par contre ils auraient un magnifique local d'exposition à New-York, et pourraient éventuellement vendre un certain nombre de leurs oeuvres là-bas. Des expositions d'artistes de divers pays ont déjà été organisées au Roerich Museum selon ces principes.

En ce qui concerne Monsieur le Sénateur Mario Roustan, je regrette de dire que malgré ses promesses et la lettre qu'il m'a écrite, et en dépit aussi de mes rappels téléphoniques, il n'a pas encore visité notre Centre.

Notre ami, le Baron de Taube, rentre d'Allemagne ces jours-ci, et comme je vous l'écrivais il y a quelque temps, nous avons été heureux d'apprendre que l'Allemagne a fait don de trente et un beaux volumes d'art. Pour faire des démarches en vue de réunir de nouveaux dons, notamment en France, il faudrait que la Fondation fût définitivement constituée, c'est-à-dire qu'elle eût un local permanent ou tout au moins un siège social, que le Conseil d'Administration

eût une composition déterminée, et enfin que les annonces légales eussent paru au Moniteur Officiel. Dans ces conditions on pourrait représenter la Fondation comme une institution définitivement et légalement constituée.

Au sujet du Maréchal Lyauté, je pourrai, je l'espère, vous donner des nouvelles bientôt, car je pense voir le Maréchal dans le courant d'octobre.

Nous vous remercions cordialement du dévouement admirable que vous continuez toujours à manifester pour l'oeuvre de Culture que nous poursuivons sous l'égide de notre cher Maître, Nicolas de Roerich, et nous espérons que toutes les questions, notamment celles se rapportant à la Fondation de Bruges, seront résolues finalement pour le mieux.

Il importe surtout que les tableaux de Monsieur de Roerich puissent être exposés au plus tôt.

Je crois qu'il serait particulièrement désirable que vous adressiez dès maintenant, au nom de l'Union, un message à la Conférence de Washington, (ce message pourrait être envoyé à Mr Horch au Roerich Museum).

Je vous prie de présenter mes hommages à Madame Tulpinck et d'agréer cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Signé Georges Chklaver
Secrétaire Général.

(copie)

Bruges le 11 Novembre 1933

Monsieur le Dr G. CHEKLAVER
Association Française Nicolas de Roerich
PARIS.

Cher Monsieur,

Réponse à vos lettres des 29 Septembre et 2 Novembre. Celle du 29 ne nous a évidemment pas donné satisfaction pour le Patronage de l'Assemblée de Washington. Je pense que le Gouvernement a hésité à s'engager dans une voie qui semblait nouvelle, alors que l'Union, oeuvre Belge, prend de plus en plus figure. Mentalité américaine. Quoiqu'il en soit, j'ai envoyé le message. D'autre part, je ne puis qu'une fois féliciter d'avoir créé le Musée, car, on estime en Belgique que si je ne l'avais pas fait, la direction du Mouvement échappait au Pacte Roerich, par suite du projet Autrichien.

Musée- Je ne demande pas mieux que de le constituer légalement, mais les frais s'élèveront à environ 500 francs; je ne puis plus faire aucun débours, le coût de l'énorme correspondance que j'assume malgré tout est déjà trop lourd. Au surplus, nous différons d'avis sur le point initial. Il est essentiel pour nous qui engageons notre réputation et avons la responsabilité morale, que cette grave entreprise internationale soit digne non seulement des oeuvres de Monsieur de Roerich, mais que celles-ci soient entourées du plus grand nombre possible d'oeuvres et d'objets. Aussi plus nous en posséderons dès l'ouverture, plus les autorités seront bien disposées, et plus sera éclatant le prestige en découlant. C'est pourquoi je vous conjure instamment de multiplier vos démarches afin d'obtenir du Maréchal Lyauthey (Lyautey) des dons personnels, et aussi son intervention auprès des Missions. J'attache à ce point la plus haute importance. Si je puis constituer la section Missionnaire, c'est le triomphe. Comprenez bien que le Musée doit être important du coup, sinon ce sera un amoindrissement de l'action Roerich. Pensez donc que demain le Musée et notre action peuvent apparaître comme le salut de la culture. Je sais que vous en êtes persuadé, aussi veuillez user de toutes pressions afin de convaincre tous et tout le monde.

A ce moment, la ville évacue les organisations du local qu'elle nous destine. Lundi j'aurai une entrevue avec le Secrétaire, au sujet du crédit à prévoir au budget de 1933 pour les travaux de réfection et de mise en état; croyez que mon effort ne sera pas mince, mais les événements marchent. Inclus copie lettre ville à communiquer à New-York. Mon Rapport a été chaleureusement applaudi et adopté; on me disait hier à Bruges: "Vous avez eu un succès à Bruxelles" J'avais envoyé une discrète invitation à diverses Ambassades: la Tchécoslovaquie s'est excusée; le Japon ~~et la France~~ (dont j'espère beaucoup) et la France, étaient représentées par des Attachés. Celui de France, M. Roché- je lui ai dit que je le rappelais à votre souvenir. Au cours d'un entretien, des remerciements entre eux portera je lui ai demandé son intervention auprès de l'Ambassadeur afin d'obtenir sous son patronage une conférence d'un éminent Français; il m'a interrompu en disant "au profit du Pacte Roerich". La semaine prochaine, je lui écrirai en faisant valoir la gravité extrême

sant valoir la gravité extrême de la situation. A ce propos, vous ne dites rien des observations de M. de Taube en Allemagne au sujet de sa participation au Musée. Fait capital, mais non décidé; j'y insiste et demande la discrétion. J'ai proposé au Conseil d'Administration de l'Exposition Universelle de Bruxelles de 1935, l'organisation d'un salon "Pacte Roerich". J'ai eu la très grande satisfaction de voir mes suggestions favorablement accueillies. Décision début 1934. Veuillez apprécier le côté moral et l'enrichissement du Musée qui découlera du non renvoi des participations étrangères. Je m'occupe d'une Assemblée en Egypte et j'ai demandé dans mon message un voeu pour une Assemblée aux Indes. Les Ministères de la Guerre et des travaux publics coopèrent au Musée. J'insiste à nouveau et vivement en présence des graves événements actuels, afin que vous vouliez donner suite à vos démarches diplomatiques et privées pour l'obtention de dons. Donnez-moi aussi des indications, je solliciterai; dites aux collectionneurs que c'est pour eux que je travaille. J'ai tâché de convaincre M. Nonce, aussi j'ai l'impression que si un acte important se produisait en faveur du Musée, il pourrait déclencher un geste fatal. Je vous ai toujours dit l'indifférence du Ministère des Affaires Etrangères; je pense que le changement qui va se produire nous sera profitable. Vous ne m'avez pas renvoyé les deux lettres de MM Carton et Jeanson. Notez bien que la Commission a exonéré les envois pour le Musée de tous droits; ils doivent parvenir à l'adresse de M. Tulpinck, Roerich Musée 1 rue Wallone, Franco domicile; Je serais heureux de connaître l'avis Français au sujet des événements.

Avec mes sentiments les meilleurs,

(signé) G. Tulpinck

*Pour copie conforme
Georges Chelouev*



Copy

4941

Paris le 1er Décembre 1933

Monsieur C. TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
BRUGES

Cher Monsieur Tulpinck,

Nous avons bien reçu votre lettre en date du 11 Novembre et annexe. Avant de vous répondre nous désirions avoir les premières nouvelles de la conférence de Washington, afin de pouvoir vous informer en même temps de la marche des affaires là-bas. Je suis très heureux de vous dire que ce fut un véritable triomphe pour le Pacte Rœrich et pour notre cher maître en particulier. Les Délégués de 32 Nations ont acclamé Nicolas de Rœrich. Une résolution a été votée à l'unanimité demandant à toutes les Puissances de ratifier le Pacte Rœrich. Une autre motion demande à tous les Pays d'incorporer les principes du Pacte Rœrich à leur législation interne. Enfin, un Comité Permanent du Pacte Rœrich a été fondé à Washington. En tant que Membre du Comité d'organisation de la Conférence, votre nom a été justement à l'honneur et l'on a rendu un hommage mérité à l'œuvre des deux conférences de Bruges. Dans la Presse, on vous a cité souvent, et Monsieur de Rœrich m'écrit que vous avez été mentionné avec éloges dans 40 journaux et revues des Indes Britanniques. A titre d'exemple, je vous envoie un numéro de la Revue "The Scholar" où l'on parle de vous comme de l'un des principaux promoteurs du Pacte Rœrich. Ainsi nous faisons de notre côté tout ce qui est possible pour relever votre rôle et pour vous témoigner de notre très vive reconnaissance.

Nous vous remercions également de votre message à la Conférence de Washington. Nous avons eu des messages de S.E.M. Adatci, du Maréchal Lyautey du Secrétariat Général de la Société des Nations, de nombreuses Universités et Institutions culturelles. En Amérique, nos amis ont pu obtenir un message du Président Roosevelt, et aussi des messages de l'Inspecteur Général de l'armée des Etats-Unis et d'innombrables organisations religieuses et sociales.

En ce qui concerne le projet autrichien pour la protection des monuments, projet dont le ministre d'Autriche à Paris m'a informé récemment, nous allons procéder à une investigation pour savoir dans quelle mesure il s'agit d'une copie ou, même d'une contrefaçon du projet Roerich. En tous cas, nous devons affirmer avec force notre droit de priorité. Le projet autrichien ne peut être mentionné que comme une imitation prouvant que l'idée de protection est opportune et nécessaire. Ainsi nous pourrions utiliser cette circonstance à notre profit et en faire une arme pour combattre les adversaires de notre cause. Si vous avez des renseignements complémentaires au sujet du projet autrichien, vous seriez infiniment aimable de me les communiquer.

Comme vous, je souhaite ardemment que la Fondation puisse enfin s'installer dans son immeuble et se constituer légalement. La section des Missions pourra, je l'espère, être formée dès l'installation du Musée à Bruges. Il semble que la Ville, d'après la lettre même que vous ont écrite MM. le Bourgmestre et Echevins, est actuellement tout à fait disposée à vous accorder le local. Nous continuons à penser ici qu'il sera plus facile d'obtenir des dons lorsque la Fondation aura un siège définitif et une existence légale. Vous pouvez être assuré que comme par le passé, nous vous soutiendrons de toutes nos forces et avec entière loyauté car ce que nous désirons de tout coeur, c'est le succès de la Fondation de Bruges.

Le succès que vous avez remporté à Bruxelles le 7 Novembre a été une grande joie pour nous. J'ai informé de cette nouvelle Monsieur de Roerich et le Conseil des Trustees à New-York. C'est avec plaisir que j'apprends que le Japon et la France étaient représentés. M. Louis Rocher, Secrétaire d'Ambassade, que vous mentionnez, et qui avait été délégué par l'Ambassadeur de France à Bruxelles, est un de mes anciens élèves. Si vous le voyez de nouveau, voulez-vous me rappeler à son bon souvenir.

Nous avons eu beaucoup de mal à obtenir la participation de la Belgique à la Conférence de Washington. Dans votre lettre vous constatez l'indifférence du ministre des Affaires étrangères. J'ai dû exercer une pression très forte sur l'Ambassade de Belgique à Paris et sur le Département des Affaires étrangères à Bruxelles pour décider enfin ce dernier à câbler des instructions à l'Ambassade de Belgique à Washington en vue de l'envoi d'un observateur à la Conférence. Nous aurions été navrés que la Belgique qui a été au premier rang des Puissances soutenant le Pacte, se soit refusée.

Monsieur de Taube rentrera d'Allemagne dans le courant de ce mois et nous dira alors si l'on peut s'attendre à un geste de la part de l'Allemagne. Le Reich était représenté à la conférence de Washington.

Nous vous félicitons de devoir obtenir le consentement du Conseil d'administration de l'Exposition Universelle de Bruxelles de 1935 au sujet de l'organisation d'un Salon Pacte Roerich.

Au cours de la Conférence de Washington, de nombreux Délégués ont posé la question de la publication des comptes-rendus officiels des deux Conférences de Bruges. L'absence de ces publications gêne beaucoup le développement de l'action en faveur du Pacte. En effet, nul ne connaît ni les Procès-Verbaux ni le texte des résolutions des conférences de 1931 et 1932. Croyez-vous pouvoir remédier dans un temps prochain à cette lacune qui nous est

signalée de toutes parts. Une publication de ce genre permettrait de fixer les résultats obtenus par l'Union internationale pour le Pacte Roerich au cours de ces deux dernières années. Ainsi, chacun pourrait se rendre compte de l'importance de l'œuvre de Bruges.

Je vous retourne ci-joint les originaux des lettres de MM les Ministres Carton de Wiart, et Jeanson en vous remerciant encore une fois des démarches que vous avez entreprises.

Nous espérons vivement que les tableaux de Monsieur de Roerich pourront être transportés prochainement dans le nouveau local. A ce moment-là une grande étape aura été franchie.

Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à Madame Tulpinck et d'agréer, Cher Monsieur Tulpinck, les assurances de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

/signé/ Georges Chplaver

Secrétaire Général.

5214

22
Paris le 5 avril 1934

Objet:
Pacte Roerich.

Monsieur C. TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
BRUGES

Cher Monsieur Tulpinck,

Je vous remercie de votre lettre du 26 mars, et selon votre désir je m'empresse de vous adresser sous ce pli copies des actes de Droit International qui peuvent être considérés comme des précurseurs du Pacte Roerich.

Je vous remercie également de vos communications concernant les relations que vous avez su nouer avec la Cour, le Premier Ministre, les différents Départements et les autorités militaires. Bien volontiers, nous nous abstiendrons, suivant votre demande, de toute nouvelle démarche concernant le Gouvernement belge. De notre côté, nous pouvons vous dire que le Gouvernement français s'intéresse au Pacte, et que nous espérons des développements satisfaisants à cet égard ici. Vous voudrez bien considérer ce renseignement comme absolument confidentiel.

D'autre part, l'Union Panaméricaine a constitué un Comité spécial chargé de promouvoir le Pacte Roerich et nous avons reçu confirmation officielle des vues favorables des Etats de l'Amérique, relativement au Pacte.

Pour la Conférence du Désarmement, je ne sais s'il y a lieu de renouveler notre démarche, car nous avons déjà une lettre du Président Arthur Henderson, exprimant les vœux de cette Conférence à l'égard du Pacte Roerich.

En réponse à votre question, je dois préciser que le Président Roosevelt n'a pas fait de discours à la Conférence de Washington, mais a reçu une délégation du Roerich Museum, à laquelle il a exprimé sa sympathie pour le Pacte. Vous savez qu'il est d'usage de ne pas reproduire publiquement les paroles prononcées par le Président au cours d'une audience. Il suffit d'en indiquer le sens général.

Quant à M. le Général Preston, Inspecteur Général de l'Armée des Etats-Unis, il a envoyé une lettre déclarant être entièrement d'accord avec les principes du Pacte Roerich.

Je me fais un plaisir de vous faire connaître que M. Alexandre Lesmaries de Douai, Membre de la Commission historique du Nord de la France, a fait, devant cette Assemblée, à la Préfecture de Lille, une Conférence sur le Pacte Roerich où il a, à maintes reprises,

cit  les activit s de l'Union de Bruges. Les journaux de Lille, Doubaix, Dunkerque, etc., qui ont rendu compte de cette conf rence, ont tous mentionn  votre nom.

Je vous prie d'agr er, cher Monsieur Tulpinck, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Secr taire G n ral.

5215

Paris le 5 Avril 1934

Objet:
Fondation

Monsieur C. TULPINCK.
Vice-Consul de Grèce
Bruges.

Cher Monsieur Tulpinck,

Nous sommes tous convaincus ici -et nos amis Américains partagent cette conviction- que la Fondation de Bruges ne pourra vraiment prendre son essor que lorsqu'elle se sera assurée d'un local adéquat. A ce moment là, on pourra songer à la constitution d'une Section Américaine, et solliciter d'autres dons. A New-York on apprécie certainement vos efforts à leur juste valeur, vous ne devez pas en douter un instant, et si l'on ne vous a pas répondu plus tôt, c'est uniquement la difficulté des langues qui en est la cause. En tous cas, ils m'ont chargé de vous dire que du point de vue américain, comme du nôtre, c'est la question du local qui actuellement prime tout. Les tableaux de Monsieur de Roerich doivent enfin être exposés, comme cela s'est fait dans tous les autres Centres Roerich, par exemple à Belgrade, Zagreb, Riga, Paris, et tout récemment à Kioto, au Japon.

Pour les dons allemands, le Baron de Taube estime qu'ils sont trop occupés là-bas à d'autres tâches pour songer à une oeuvre désintéressée comme celle de la Fondation à Bruges.

Eventuellement, je demanderai à des personnalités françaises leur avis sur la question d'une conférence à Bruxelles à la Mémoire du Roi Albert et en faveur de la Fondation de Bruges. Nous estimons comme vous que M. le Maréchal Lyautey en nous

24

adressant à plusieurs reprises des messages de sympathie et d'adhésion, a accompli tout ce qu'on pouvait attendre de lui.

Si vous êtes en rapports avec le Vénézuéla au sujet de la Fondation, vous pourriez mentionner la décision de la VII^e Conférence pan-américaine en faveur du Pacte Roerich (Montevideo- 16 Décembre 1933).

Pour ce qui concerne la Lettonie, vous pourriez de même mentionner que le Président de la République de Lettonie vient d'adresser une lettre personnelle à Monsieur de Roerich où il exprime toute sa bienveillance à l'égard de notre Œuvre. Je termine en appelant encore une fois votre attention sur la question du local, dont la solution heureuse facilitera certainement tous les développements ultérieurs que vous souhaitez comme nous, et je vous prie de croire, Cher Monsieur Talpinck, à mes sentiments bien cordialement dévoués,

Secrétaire Général.

P.S. En réponse à votre question concernant la possibilité de conflits, je dois dire qu'il est extrêmement difficile de juger de l'avenir, mais qu'en général on ne croit pas à une conflagration prochaine.

N° 5249

Paris, le 21 avril 1934

Objet:
Fondation

Monsieur Camille TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
1 Rue Wallone
BRUGES

Cher Monsieur Tulpinck,

Me référant à ma lettre du 5 avril a. e. N) 5215, et à mes précédentes lettres, j'ai l'honneur de vous confirmer que la solution de la question du local où doivent être exposés les tableaux de M. de Roerich, actuellement à Bruges, est devenue d'extrême urgence.

Le Conseil d'Administration du Centre Européen, réuni le 14 avril, après avoir examiné sous toutes ses faces la situation à Bruges, et pris connaissance de la correspondance échangée entre nous, a estimé, à l'unanimité des voix et en plein accord avec nos Institutions de New-York, que les dix-huit tableaux de M. Nicolas de Roerich confiés en 1932 à la garde du Comité de la Fondation Roerich à Bruges, en vue d'être exposés dans cette ville, ne pouvaient rester plus longtemps confinés dans une demeure privée où ils ne

sont pas à même d'être visités par le public belge et étranger auquel M. de Roerich les avait généreusement destinés. S'il n'est pas possible d'obtenir pour la Fondation Roerich à Bruges un immeuble qui lui soit spécialement affecté, il conviendrait donc de revenir à la proposition initiale de M. de Roerich tendant à ce que le Conseil Communal de Bruges veuille bien consacrer aux oeuvres de M. de Roerich une salle dans un des musées existants, ce qui n'entraînerait pratiquement aucun frais.

En conséquence le Conseil d'Administration du Centre Européen a décidé que si dans un délai de deux mois à partir du premier mai prochain, délai qui expirera donc le premier juillet 1934, les tableaux confiés en 1932 à la garde du ^{Comité de la Fondation} ~~l'Union Internationale~~ Roerich à Bruges — ~~pour le Musée Roerich~~ ne sont pas exposés à la vue du public dans un local adéquat, le but qu'on avait voulu atteindre n'ayant pas été réalisé, il devra être fait usage de la faculté réservée au Roerich Museum par l'acte signé à Bruges le 25 août 1932 entre Mme de Vaux-Thalipau, Présidente du Centre Européen du Roerich Museum de New-York et mandataire de S. B. M. Nicolas de Roerich, d'une part, et la Fondation Roerich à Bruges, représentée par M.M. Camille Talpinck Baron Albert Van Beylen Van Nyevelde, Ludovic Fraeys de Veubeke et Camille Van de Walle de Ghelcke, d'autre part, en vertu de laquelle faculté le Roerich Museum peut à tout moment faire valoir son droit de propriété exclusive sur lesdits tableaux.

À l'expiration du délai ci-dessus imparties tableaux devront donc retourner au Centre Européen du Roerich Museum, à moins que ne se réalise dans l'intervalle la condition ci-dessus énoncée.

Par déférence envers vous, la résolution du Conseil

d'administration n'est pour le moment communiquée qu'à vous exclusivement. Mais comme il s'agit d'une décision officielle et qui concerne un accord conclu avec le Comité de la Fondation Roerich à Bruges nous serons obligés par la suite de vous demander de la porter à la connaissance des autres signataires de l'acte du 23 août 1962, ce qui d'ailleurs est tout à fait normal et correspond à l'esprit de loyale cordiale collaboration qui anime les Institutions Roerich dans toutes leurs activités.

Nous espérons d'ailleurs qu'une solution satisfaisante pourra être réalisée au cours des semaines à venir, comme vous nous le faisiez prévoir dans vos lettres depuis le début de la présente année, et déjà dans celle du 26 décembre de l'année dernière.

C'est donc avec le sincère désir d'arriver à une solution acceptable pour nous et permettant en même temps de rendre effectif l'hommage que notre cher Maître Nicolas de Roerich a voulu apporter à la glorieuse Nation Belge et à la noble Ville de Bruges, que nous nous adressons en votre personne, à la Fondation Roerich de Bruges.

En portant ce qui précède à votre connaissance je vous prie d'agréer, cher Monsieur Talpinck, les assurances renouvelées de ma parfaite considération et de mon cordial dévouement.

Secrétaire Général.

5852

Paris 21 Mars 1935

Monsieur C. TULPINCK
Vice-Consul de Grèce
Bruges

Cher Monsieur Tulpinck,

C'est avec grand plaisir que nous avons pris connaissance de la nouvelle que vous avez bien voulu nous communiquer dans votre lettre du 7 Mars. Nous vous félicitons de tout coeur d'avoir réussi à obtenir un vote du Conseil Communal attribuant définitivement la jouissance de la maison de la place Van Eyck à la Fondation Roerich. A ce propos, nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez nous envoyer le texte de la délibération du Conseil Communal: cette pièce qui est à l'honneur de la ville de Bruges et au vôtre, devrait figurer dans les archives du Roerich Museum. D'autre part, il serait extrêmement désirable d'avoir encore deux ou trois cartes postales représentant la place Van Eyck.

Nous avons soigneusement noté les différentes suggestions contenues dans votre lettre. J'ai consulté, de mon côté, l'Ambassade des Etats-Unis, et nous sommes arrivés à cette conclusion que le moment le plus opportun pour entreprendre de nouvelles démarches, ainsi que pour lancer des communiqués dans la Presse, se présentera lorsque le Pacte Roerich aura été solennellement signé à Washington le 15 Avril prochain. A ce moment, le Pacte entrera définitivement dans le domaine du Droit International positif et le Gouvernement des Etats-Unis adressera une note à tous les Gouvernements du monde, les invitant à adhérer. Ce sera là l'occasion la plus favorable pour nous d'agir dans le sens des mesures que vous indiquez dans votre lettre.

Comme vous savez, le Pacte tel qu'il sera signé à Washington le 15 avril prochain par les Etats Unis et les autres Etats du Nouveau Monde, comporte deux amendements importants : dans le préambule, on a justement noté que le Pacte est dû à la noble initiative du Professeur de Roerich, et dans l'article 1, dernier alinéa, il est mentionné que "respect et protection seront dûs aux Institutions Culturelles, aux Monuments Historiques, etc .. en temps de paix, comme en temps de guerre." Ce sont là de notables progrès, tout à fait conformes à nos vœux.

Vous avez sans doute reçu directement de Naggar une brochure de M. Shibayev relative au Pacte et où votre rôle personnel, ainsi que celui des deux conférences de Bruges, sont bien définis et soulignés.

Dès Janvier de cette année, nous avons repris, avec nos amis d'Amérique, une campagne en vue d'attribuer le prix Nobel de la Paix à Monsieur de Roerich. Nous avons déjà reçu du Comité Nobel d'Oslo, un avis officiel d'enregistrement de notre pétition. Un avis semblable a été reçu par les parlementaires américains qui avaient adressé dans le même sens une pétition au Comité d'Oslo. Il serait de la plus haute importance que vous même en premier lieu, et les personnalités belges qui sympathisent avec le Pacte, adressiez au Secrétaire Général du Comité Nobel à Oslo (P.O. Box 19 Drammensveg-Oslo) des lettres touchant la candidature de Monsieur de Roerich. Vous comprenez que non seulement notre Cher Maître apparaît comme le candidat le plus qualifié, en raison de ses quarante années d'activités au service de la paix (dont le Pacte Roerich est maintenant l'éclatant couronnement) mais encore que le prix Nobel permettrait même financièrement de donner un nouvel essor à toutes nos Institutions.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur Tulpinack, les assurances de mes sentiments les plus cordialement dévoués,

Secrétaire Général